



Typologie des exploitations agricoles des Pays de la Loire Synthèse

La prise en compte des éléments structurant l'organisation du travail, en particulier la répartition du temps de travail nécessaire à la conduite de chacun des ateliers de production agricole (voir méthodologie), a permis de classer les 34 000 exploitations ligériennes. Les principaux résultats de cette étude sont consignés dans les publications relatives à chacune des filières analysées (16 études publiées plus une note précisant la méthodologie suivie). Le présent document présente une synthèse générale de ce travail.

Les Pays de la Loire, une région d'une grande diversité agricole

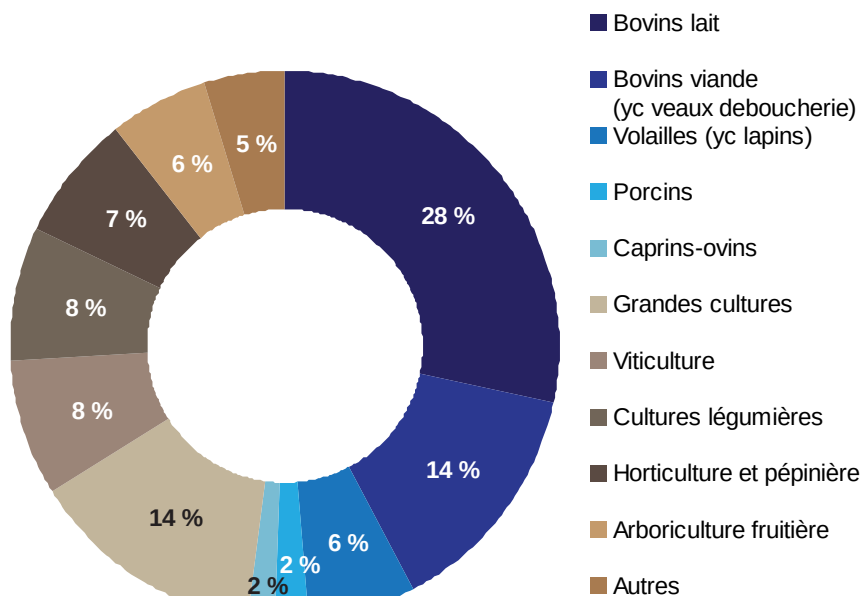
Selon les résultats du recensement agricole 2010, l'agriculture des Pays de la Loire couvre 2 103 000 ha de SAU (3^e rang national) et emploie 64 650 UTA¹ (2^e rang national) dont 31 % sont des UTA salariées. La diversité des productions (animales autant que végétales) et les types d'organisation des exploitations caractérisent l'agriculture ligérienne.

Sur les 34 358 exploitations agricoles que compte la région, un quart (9 049) sont classées « petites exploitations » car générant une PBS² inférieure à 25 000 €. **L'arborescence typologique n'est pas déployée pour ces petites exploitations, plus d'une sur deux n'excédant pas 5 000 € de PBS.**

Les trois quarts des exploitations ligériennes (25 309) dégagent une PBS d'au moins 25 000 €. Elles concentrent 95 % des surfaces agricoles de la région et emploient 93 % des UTA totales. En moyenne, leur taille est de 79 ha et 2,4 UTA y travaillent. Parmi elles, certaines sont multi-productions, combinant plusieurs ateliers de taille plus ou moins importante. D'autres ont une production dominante en termes de temps de travail, c'est-à-dire y consacrent au moins 60 % de leur force de travail (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »).

Au sein de la ferme ligérienne, l'élevage bovin mobilise 42 % du temps de travail, le végétal spécialisé 29 %

Répartition du temps de travail par atelier de production



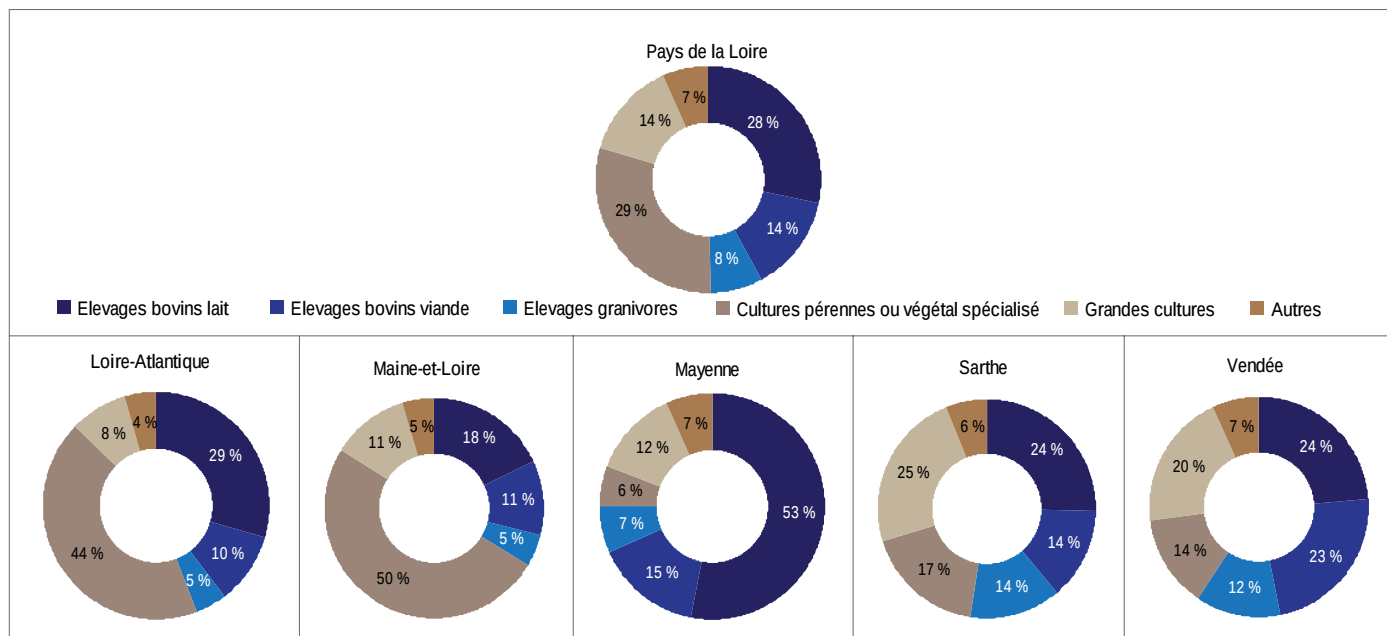
Lecture : au sein de la ferme ligérienne, l'atelier lait mobilise 28 % du temps de travail

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

¹ UTA : Unité de travail annuel, correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an

² PBS : (production brute standard) : c'est un potentiel de production des exploitations calculé à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et cheptels

La moitié de l'emploi agricole dans le végétal spécialisé en Maine-et-Loire, plus des deux tiers dans l'élevage bovin en Mayenne
Répartition du temps de travail par atelier de production



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations avec dominance d'une production sont majoritaires (voir arborescence page 4 et carte page 3)

20 030 exploitations consacrent plus de 60 % de leur force de travail à une production. Ces exploitations ayant une production dominante regroupent 69 % de la SAU régionale et près des trois quarts des UTA. En moyenne, leur SAU s'élève à 72 ha et 2,4 UTA y travaillent. C'est le profil d'exploitations le plus rencontré en Pays de la Loire.

Parmi elles, sept exploitations sur dix ont une dominante animale, les exploitations à dominante bovine en représentant à elles seules 60 %. Mais le végétal spécialisé* est également bien présent : 16 % des exploitations avec dominance d'une production. Viennent ensuite les volailles et les grandes cultures représentant chacune 6 % des exploitations dont une production domine.

Parmi les exploitations multi-productions :

- 1 594 disposent d'au moins 2 ateliers employant chacun au moins une unité de travail. Ces exploitations, dites « multi-ateliers de taille importante », sont majoritairement sociétaires. Chaque atelier est donc le plus souvent conduit comme une exploitation spécialisée. Ces exploitations ont les SAU les plus grandes (175 ha en moyenne) et utilisent ainsi 13 % de la SAU régionale. Elles sont très employeuses de main d'œuvre, en moyenne 3,5 UTA y travaillent. Les deux tiers d'entre elles ont un atelier bovin (plutôt bovin lait) associé soit à des grandes cultures (cas le plus fréquent) soit à des volailles, du porc, ou du végétal spécialisé.
- 3 685 ont plusieurs ateliers de production dont un, au plus, peut mobiliser une unité de travail et dont aucun n'utilise plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation. On parle ainsi d'exploitations sans dominance de production. Leur SAU moyenne est de 75 ha et elles emploient en moyenne 2 UTA. 55 % d'entre elles sont des exploitations bovines associant le plus souvent de la volaille et/ou des grandes cultures.

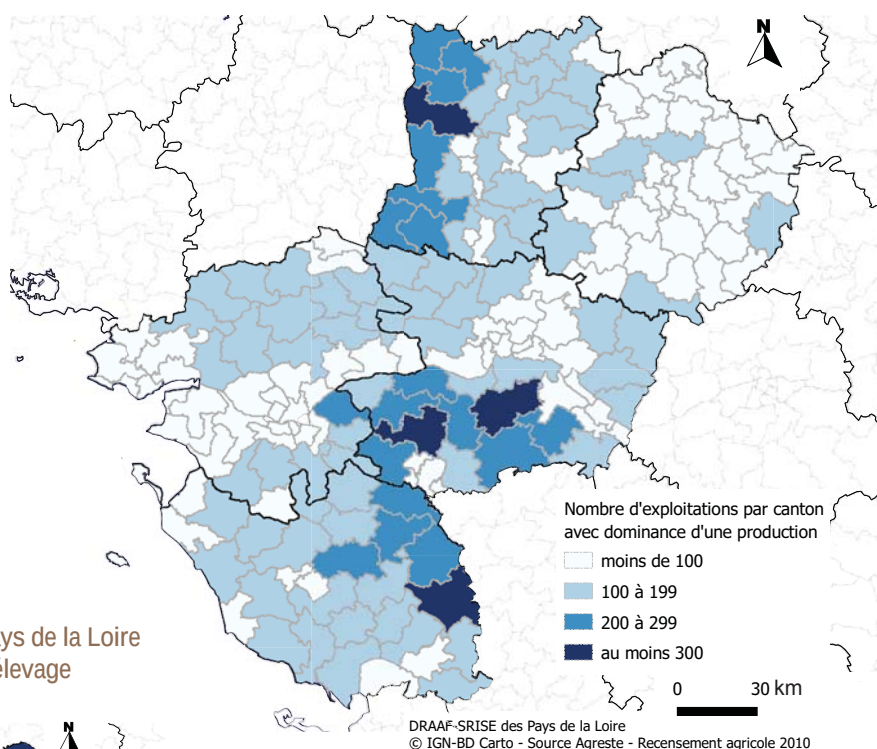
Les exploitations des Pays de la Loire selon le type d'organisation

	nombre d'exploitations	% exploitations	SAU	SAU (%)	UTA	UTA (%)
Ensemble des exploitations	34 358	100 %	2 103 393	100 %	64 656	100 %
Petites exploitations	9 049	26 %	96 721	5 %	4 340	7 %
Exploitations hors petites	25 309	74 %	2 006 672	95 %	60 316	93 %
Exploitations multi-ateliers de taille importante	1 594	5 %	278 636	13 %	7 512	12 %
Exploitations avec plusieurs productions animales	3 685	11 %	277 604	13 %	7 512	12 %
Exploitations avec dominance d'une production	20 030	58 %	1 450 433	69 %	47 195	73 %

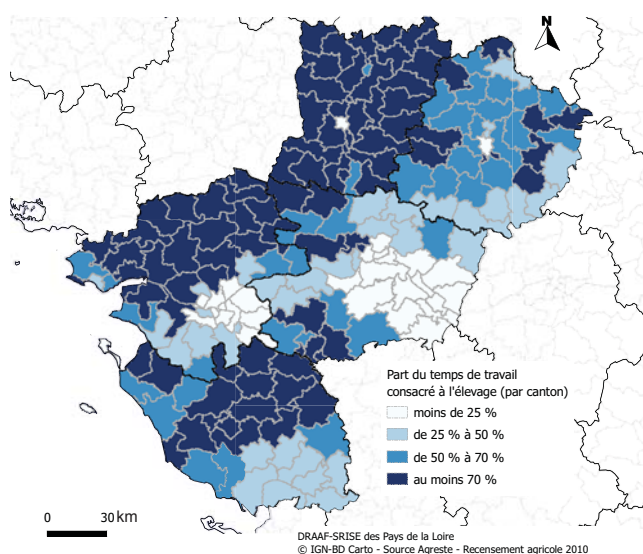
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

* végétal spécialisé : viticulture, arboriculture fruitière, horticulture ornementale et pépinières, maraîchage

Répartition des 20 030 exploitations ayant une production dominante



Typologie des exploitations agricoles des Pays de la Loire Part du temps de travail consacré à l'élevage



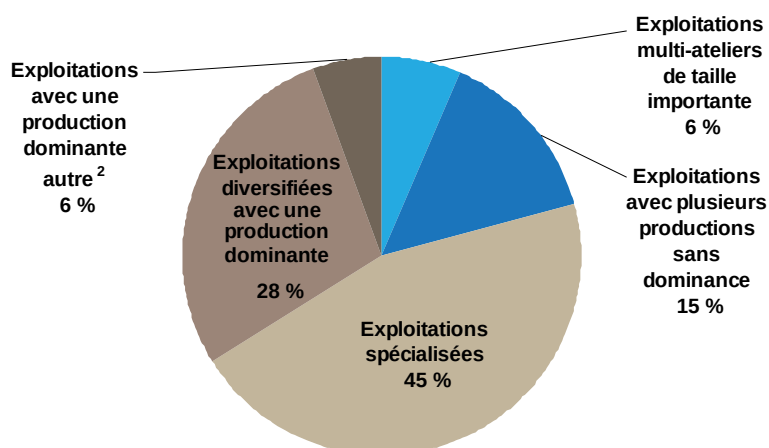
Les exploitations¹ des Pays de la Loire selon le type d'organisation

Une tendance marquée à la spécialisation des systèmes

Hors petites exploitations, 45 % des exploitations ligériennes sont spécialisées c'est à dire n'ont pas d'atelier de taille significative en dehors de la production principale. Les taux les plus élevés sont observés en viticulture (68 %) et en horticulture ornementale (57 %), les moins élevés en porcins, volailles et veaux de boucherie (moins de 20 %).

¹ exploitations : hors petites exploitations

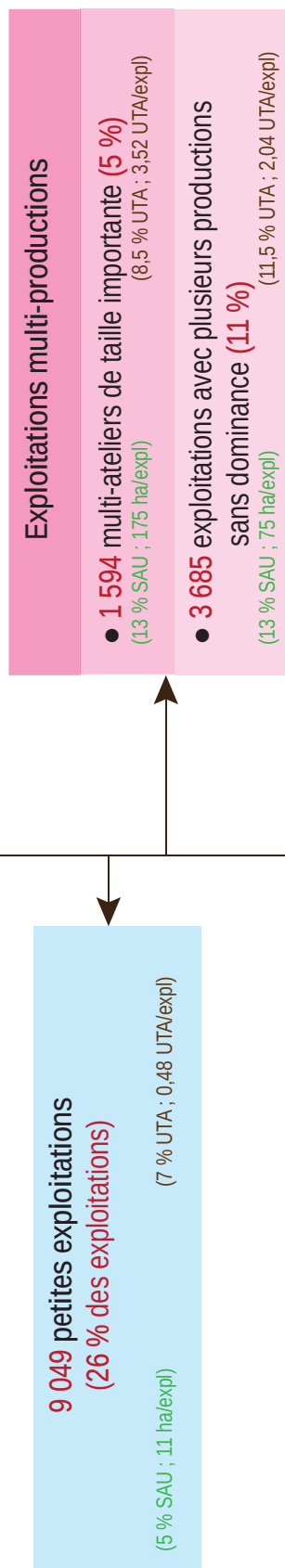
² autre : dont la moitié avec dominance équilibrée



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

- 301 780 lapines
- 235 805 veaux de boucherie /an
- 451 262 vaches allaitantes (VA)
- 35 040 584 hl lait de vache /an (L)
- 114 278 chèvres
- 108 244 brebis
- 139 897 truies
- 1 049 895 places d'engraissement (PE)
- 5 139 474 poules pondeuses (PP)
- 5 255 656 m² de bâtiments volailles de chair
- 9 549 ha fruits
- 790 799 ha COP (céréales, oléagineux et protéagineux)
- 35 821 ha vigne
- 13 001 ha légumes (SAU)
- 2 380 ha pépinière
- 1 069 ha horticulture

34 358 exploitations
en Pays de la Loire (ensemble)
SAU = 2 103 393 ha
61 ha/expl
64 656 UTA
1,88 UTA/expl



20 030 exploitations avec dominance d'une production (58 %)
(69 % SAU ; 72 ha/expl)
(73 % UTA ; 2,36 UTA/expl)

11 %	19 %	4 %	~ 0 %	1 %	4 %	~ 0 %	1 %	1 %	4 %	1 %	4 %	2 %	1 %	4 %
Bovin viande dominant 3 921	Bovin lait dominant 6 623	Bovin mixte dominant 1 353	Veau de boucherie dominant 134	Porc dominant 360	Volaille dominant 1 241	Ovin dominant 119	Caprin dominant 251 (livreurs)	Lapin dominant 208	Grandes cultures-cultures dominant 1 263	Fruit dominant 452	Vigne dominant 1 460	Légume dominant 722	Horti-pépi dominant 474	Autre dominance 1 449
54 % des VA	68 % lait	13 % VA 13 % lait	38 % veaux de boucherie	48 % truies 31 % PE	51 % PP 37 % vol chair	37 % brebis	67 % chèvres	56 % lapines	20 % COP	83 % fruits	92 % vigne	54 % légumes	93 % pépi 81 % horti	
3 030 Spécialisées	3 314 Spécialisées	842 Spécialisées	72 Spécialisées (*)	252 Spécialisées	752 Spécialisées	92 Spécialisées	76 Spécialisées	109 Spécialisées	770 Spécialisées	270 Spécialisées	195 Spécialisées	367 Spécialisées	314 Spécialisées	160 Diversifiées
891 Diversifiées	3 309 Diversifiées	511 Diversifiées	62 Diversifiées (*)	62 Diversifiées (*)	489 Diversifiées	27 Diversifiées	175 Diversifiées	99 Diversifiées (*)	493 Diversifiées	182 Diversifiées	265 Diversifiées	355 Diversifiées	344 Diversifiées	

(1)

(1) = part des productions régionales issues des exploitations avec dominance d'une production (60 % et plus du temps de travail sur ladite production) : en surface pour les productions végétales, en effectifs pour les productions animales, excepté pour la production laitière (en volume) et celle de la volaille de chair (en surface de bâtiments)

(*) : comme pour les autres productions, les effectifs d'exploitations diversifiées portés sur cette arborescence correspondent aux exploitations diversifiées consacrant au moins 60 % du temps de travail à l'atelier considéré

Les systèmes dominants plus fréquents en lait et en végétal spécialisé

Les caractéristiques des systèmes dominants animaux

Système	Nombre d'exploitations	Part du type d'organisation au sein du système dominant (%)	SAU moyenne (ha)	UTA / exploitation	% UTA salariés	Part des exploitations dont le plus âgé a plus de 50 ans	Nombre moyen d'animaux	Unités	Part de la production (%)
Bovin viande dominant	3 921		88	1,4	8 %	51 %	62	VA	54 %
Spécialisés ¹	3 030	77 %	82	1,4	7 %	53 %	60	VA	40 %
Diversifiés	891	23 %	109	1,7	10 %	46 %	71	VA	14 %
Bovin lait dominant	6 623		85	2,0	7 %	49 %	358 000	litres lait	68 %
Spécialisés	3 314	50 %	68	1,8	6 %	50 %	320 000	litres lait	30 %
Diversifiés	3 309	50 %	102	2,2	8 %	49 %	396 000	litres lait	37 %
Porc dominant	360		26	2,1	46 %	49 %	232	truies ²	48 %
Spécialisés	252	70 %	12	2,1	51 %	50 %	258	truies ²	34 %
Diversifiés	108	30 %	60	2,2	35 %	45 %	186	truies ²	14 %
Volaille dominant	1 241		20	1,9	41 %	44 %	1 900	m² volaille de chair ³	37 %
Spécialisés	752	61 %	4	1,9	48 %	46 %	1 850	m ² volaille de chair ³	20 %
Diversifiés	489	39 %	43	2,0	29 %	42 %	2 000	m ² volaille de chair ³	17 %
Ovin dominant	119		61	1,4	12 %	53 %	336	brebis	37 %
Spécialisés	92	77 %	53	1,3	12 %	55 %	296	brebis	25 %
Diversifiés	27	23 %	91	1,8	11 %	44 %	469	brebis	12 %
Caprin dominant (livreurs)	251		55	2,1	15 %	30 %	305	chèvres	67 %
Spécialisés	76	30 %	31	1,7	12 %	25 %	266	chèvres	18 %
Diversifiés	175	70 %	65	2,2	16 %	32 %	322	chèvres	49 %
Lapin dominant	208		22	1,7	24 %	39 %	810	lapines	56 %
Spécialisés	109	52 %	4	1,4	21 %	40 %	740	lapines	27 %
Diversifiés	99	48 %	42	2,0	27 %	37 %	888	lapines	29 %

1 : Clé de lecture : parmi les 3921 exploitations consacrant plus de 60 % du temps de travail à l'atelier bovin viande, 77 % sont spécialisées. Ces spécialisées concentrent à elles seules 40 % de la production

2 : chez les en ayant naisseurs et naisseurs-engraisseurs

3 : chez les en ayant

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Les caractéristiques des systèmes dominants végétaux

Système	Nombre d'exploitations	Part du type d'organisation au sein du système dominant (%)	SAU moyenne (ha)	UTA / exploitation	% UTA salariés	Part des exploitations dont le plus âgé a plus de 50 ans	Surface moyenne de l'atelier dominant (ha)	Unités	Part de la production (%)
Grandes cultures dominant	1 263		141	1,5	16 %	51 %	126	COP ¹	20 %
Spécialisés	770	61 %	135	1,3	14 %	53 %	125	COP ¹	12 %
Diversifiés	493	39 %	150	1,8	18 %	47 %	128	COP ¹	8 %
Fruit dominant	452		36	6,6	81 %	58 %	17	fruits	83 %
Spécialisés	270	60 %	26	8,7	86 %	58 %	21	fruits	59 %
Diversifiés	182	40 %	51	3,6	62 %	58 %	13	fruits	24 %
Vigne dominant	1 460		32	3,4	56 %	47 %	23	vigne	93 %
Spécialisés	1 195	82 %	26	3,3	56 %	46 %	23	vigne	78 %
Diversifiés	265	18 %	58	3,6	55 %	50 %	20	vigne	15 %
Légumes dominant	722		20	5,8	73 %	49 %	10	surface des parcelles	55 %
Spécialisés	367	51 %	13	6,6	77 %	51 %	11	surface des parcelles	31 %
Diversifiés	355	49 %	27	5,0	69 %	48 %	9	surface des parcelles	24 %
Horticulture - pépinières dominant	474		16	8,2	82 %	48 %			
Spécialisés	314	66 %	8	8,7	83 %	49 %	2,5	horticulture	60 %
							16,2	pépinières	62 %
Diversifiés	160	34 %	33	7,4	81 %	46 %	2,3	horticulture	22 %
							11,0	pépinières	34 %

1 : COP = céréales, oléagineux et protéagineux

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Des profils qui diffèrent selon la production dominante

Les productions très utilisatrices de main d'œuvre structurent l'organisation du travail. C'est ainsi qu'en production laitière, ou en végétal spécialisé, les ateliers sont souvent dominants en termes de temps de travail.

En productions animales, le système avec dominance d'un atelier est très majoritaire dans les exploitations laitières, tandis qu'il est minoritaire dans les exploitations porcines et avicoles. Toutes productions animales confondues, six exploitations sur dix sont spécialisées au sein du système avec dominance d'un atelier.

La SAU des exploitations à dominante granivore dépasse tout juste 20 ha alors qu'elle est trois à quatre fois plus élevée dans les exploitations à dominante herbivore (autour de 60 ha pour les ovins-caprins et plus de 85 ha pour les bovins). L'emploi moyen mobilisé par les exploitations à dominante animale est assez homogène : en moyenne 2 UTA, un peu moins toutefois en bovins viande et ovins. En revanche, le poids du salariat, faible dans les exploitations à dominante herbivore, est particulièrement important dans les systèmes à dominante porcins ou volailles (respectivement 46 % et 41 % des UTA). Côté âge des exploitants, la fréquence des plus de 50 ans est plus faible dans les exploitations à dominante volailles (44 %), lapins (39 %) et caprins (30 %).

En productions végétales, le système avec dominance d'un atelier est très représenté dans les exploitations fruitières, viticoles ou horticoles. Il est moins répandu en production légumière et surtout en grandes cultures. Toutes productions végétales confondues, sept exploitations sur dix sont spécialisées au sein du système avec dominance d'un atelier.

La SAU des exploitations avec dominance du végétal spécialisé est modeste : entre 15 et 40 ha. A l'inverse, celle des exploitations dont l'atelier grandes cultures est dominant atteint en moyenne 141 ha. Le nombre d'UTA s'élève à 1,5 en moyenne dans les exploitations de grandes cultures. Les systèmes dont l'atelier végétal spécialisé domine sont a contrario fortement employeurs de main d'œuvre : 6 à 8 UTA en moyenne, un peu moins cependant en vigne où la mécanisation est plus forte. Les salariés représentent 82 % des UTA en horticulture et pépinières. A contrario, seulement 16 % des UTA sont salariées en grandes cultures. Les exploitations à dominante fruitière enregistre le taux le plus élevé d'exploitants de plus de 50 ans (58 %), celles à dominante vigne le plus faible (47 %).

Méthodologie

La typologie des systèmes d'exploitation est une représentation de la diversité des systèmes reposant sur la distinction des types d'exploitation à partir de critères discriminants.

Les « OTEX temps » et les « seuils traceurs » utilisés dans cette typologie (voir note méthodologique détaillée « **Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie** ») permettent de distinguer :

- Les exploitations multi-ateliers de taille importante : exploitations majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers employant chacun au moins une unité de travail.
- Les exploitations avec dominance d'une production : un atelier est dit dominant quand plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation lui est consacré. Parmi elles, on distingue :
 - Les exploitations spécialisées : en dehors de l'atelier principal, les éventuelles autres productions ne sont pas significativement présentes (en dessous du « seuil traceur » propre à chaque orientation).
 - Les exploitations diversifiées : en dehors de l'atelier principal, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents.
- Les exploitations sans ateliers dominants : plusieurs ateliers sont présents sur l'exploitation mais aucun ne domine en temps de travail.